

PLAN ÉTUDIANTS

Lire entre les lignes

« Lorsqu'on cesse d'identifier l'errance à l'égarement et à l'erreur, l'errance n'est alors que l'autre nom de la liberté, liberté de la science dialectique, science des hommes libres »

Platon – Le Parménide

Points positifs

- Meilleur accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation
- Possibilité d'effectuer une année de césure en 1^{ère} année de licence
- L'année de « propédeutique » pour se mettre à niveau en cas de choix de filière éloigné de son bac

Points de vigilance

- **Renforcement implicite de la responsabilité des acteurs :**
 - le bachelier doit faire le bon choix. S'il échoue c'est de sa faute, il était informé
 - le conseil de classe se prononce sur chaque vœu du bachelier
 - le proviseur émet un avis favorable ou défavorable sur chaque vœu
- **Risque de décourager les plus démunis** de tenter une formation qui ne « semblerait » pas en adéquation avec son bac
- **Orientation « forcée »** des bacheliers professionnels et technologiques vers les sections de techniciens supérieurs (STS) et IUT
- **Risque de rigidification du parcours de formation** qui dépendra davantage de l'origine scolaire qui elle-même dépend de l'origine sociale

La position de la FCPE-Comité régional Toulouse sur le Plan Étudiants

- Le Plan Étudiants est construit pour lutter contre l'échec particulièrement en 1^{ère} année de licence.
Or il s'agit également d'abandons ou de changements de parcours,
En outre, **sélection ne signifie pas fin de l'abandon**. Combien sont-ils à quitter médecine ou les classes préparatoires en cours d'année ?
- Il verrouille la possibilité de découvrir, d'essayer une filière pour mieux définir au final son parcours
 - se tromper ne signifie pas échouer
 - les études montrent sur le long terme que les parcours non linéaires sont très fréquents et aboutissent le plus souvent à l'obtention d'un diplôme
 - les bacheliers les moins armés risquent de fait de s'autocensurer
- Il marque la fin du bac comme premier diplôme universitaire et droit de poursuivre ses études dans le supérieur, pour en faire un examen de fin de lycée et un instrument de pré-sélection
- Il masque le désinvestissement de l'État dans l'enseignement supérieur : le Parcours Étudiants n'est guère qu'une gestion des flux et une sélection de fait
- En s'appuyant sur les déclinaisons des « attendus » des universités au niveau local, le Plan Étudiants est un pas de plus vers la dérégulation
1 licence = 1 université => problèmes d'équivalences

Quelques indicateurs

- 63 000 étudiants en plus à accueillir dans les deux prochaines années
- 2016, répartition des étudiants :
 - 26,0 % en Île-de-France
 - 29,2 % dans les académies de Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Rennes
- Depuis 2010, **43 % des jeunes sortant de formation initiale sont diplômés de l'enseignement supérieur**. Mais chaque année, environ 69 000 jeunes sortent de l'enseignement supérieur sans diplôme.
- En 2013, 44 % des jeunes âgés de 25 à 29 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur
28 % ont un diplôme de l'enseignement long (Licence ou diplôme plus élevé)
16 % ont un diplôme de l'enseignement court professionnalisant (BTS,DUT ou diplôme d'études paramédicales et sociales).

- **Le type de baccalauréat obtenu diffère selon la catégorie socioprofessionnelle des parents.**
 - ⇒ Sur 100 enfants de cadres bacheliers, 76 obtiennent un baccalauréat général, 14 un baccalauréat technologique et 10 un baccalauréat professionnel
 - ⇒ Sur 100 enfants d'ouvriers, 32 obtiennent un baccalauréat général, 23 un baccalauréat technologique et 45 un baccalauréat professionnel
- En février 2016, sept mois après la fin de leurs études, **45 % des lycéens des filières professionnelles ont un emploi.**
- Répartition des sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé
Sur 100 sortants : 15 sans diplôme, 13 Cap ou BEP, 28 baccalauréat, 15 BTS ou DUT et 29 licence ou plus.
- **Le taux d'emploi des jeunes** est de 27 % à la sortie d'un CAP, 42 % pour les sortants d'un bac professionnel et **62 % à l'issue d'un BTS.** Les formations « Services à la personne (travail social, santé) » sont celles qui offrent le plus de débouchés (54 %).

Enseignement public/privé

L'**enseignement privé** rassemble 474 500 étudiants en 2016-2017, soit **18,2 % des effectifs du supérieur**. La hausse est cette année de 5,3 %, nettement supérieure à celle des inscriptions dans l'enseignement public qui atteint 1,7 %. En dehors des trois années 2013, 2014 et 2015 qui font figure d'exception, **le rythme de croissance des inscriptions dans l'enseignement public a toujours été, depuis 1998, inférieur à celui observé dans l'enseignement privé**. Entre 1998 et 2016, les inscriptions dans l'enseignement privé ont ainsi augmenté de 87,9 %, soit 222 000 étudiants supplémentaires, tandis qu'elles n'ont augmenté que de 13,9 % dans l'enseignement public, avec 261 000 étudiants de plus.

Les points d'attention depuis début 2000

- **Le pourcentage d'élèves en difficulté ne diminue pas, voire même augmente...**
- **Les inégalités sociales ne diminuent plus et les hiérarchies de parcours persistent**
- **Le poids de l'origine sociale sur les résultats scolaires a augmenté**
- **Les différences filles/garçons augmentent**
- **Les disparités territoriales persistent**
- **La ségrégation sociale entre établissements est stable mais l'écart de recrutement entre le privé et le public s'accroît**